

RAPPORT D'ÉVALUATION DU PLAN DE LUTTE *contre l'intimidation et la violence*

18/6/26

La Loi sur l'instruction publique (LIP art. 75.1) prévoit que chaque établissement d'enseignement se dote d'un plan de lutte pour prévenir et contrer l'intimidation et la violence. Notre plan de lutte a été actualisé et adopté par le conseil d'établissement le 28/11/25.

Le document expliquant le plan de lutte est disponible sur le site internet de nos centres.

Le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence.
(art. 83.1, LIP)

Actions réalisées en 2025-2026

- Le plan de lutte a été mis à jour en début d'année afin qu'il soit conforme aux nouvelles exigences.
- Tout le personnel a suivi la formation obligatoire en lien avec le plan de lutte et les VACS.
- Les membres du comité ont participé à toutes les rencontres en lien avec les mises à jour du plan de lutte.
- Les situations en lien avec le plan de lutte ont été gérées rapidement et efficacement.
- Passation du sondage COMPASS dans nos 3 centres.
- Plusieurs activités rassembleuses ont été organisées afin de favoriser le sentiment d'appartenance et de bien-être des élèves de nos centres.
- Des activités ont également été faites avec les classes de francisation afin de sensibiliser les élèves de la FGA aux différentes cultures.

Impacts de nos actions 2025-2026

- Tous les membres du personnel sont habiletés à faire les premières interventions s'il y a évènement en lien avec le plan de lutte.
- Les évènements en lien avec le plan de lutte sont maintenant consignés dans la plateforme EVIO, ce qui assure un suivi de la part des différentes instances du CSS.
- Aucun évènements de violence ou d'intimidation en lien avec l'ethnie n'a eu lieu au cours de l'année 25-26.
- Aucun arrêt de fréquentation ou de plainte portée pour l'année 25-26 en lien avec de la violence ou de l'intimidation.

Soyez assurés qu'il est prioritaire pour l'ensemble du personnel scolaire que nos élèves évoluent dans un milieu sain et sécuritaire.

Le présent document a pour but de faire état aux parents, aux membres du personnel et au protecteur de l'élève de cette évaluation.

(art. 83,1, LIP)

Actions prévues pour 2026-2027

- Proposer plus d'ateliers aux élèves en lien avec la violence et/ou les VACS.
- Ajouter des professeurs au comité Plan de lutte.
- Continuer de se garder à jour sur les exigences en lien avec le Plan de lutte et les VACS.
- S'assurer que le nouveau personnel soit formé en lien avec le Plan de lutte et les VACS.
- Poursuite des activités déjà proposées en ce qui concerne la mixité de nos différentes clientèles.
- S'assurer que tous les élèves et les parents d'élèves mineurs soient au courant des modalités concernant les signalements et les plaintes au protecteur de l'élève.

Suite à l'obtention des résultats du sondage COMPASS, nous verrons si

Violence (art. 13, LIP)

Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

Intimidation (art. 13, LIP)

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

Violence à caractère sexuel (P-22.1, art.1)

Toute forme de violence commise par le biais de pratiques sexuelles ou en ciblant la sexualité, dont l'agression sexuelle. Cette notion s'entend également de toute autre inconduite qui se manifeste notamment par des gestes, paroles, comportements ou attitudes à connotation sexuelle non désirés, incluant celle relative aux diversités sexuelles ou de genre, exprimés directement ou indirectement, y compris par un moyen technologique.